

des ingratitudes par leurs irréverences et leurs sacrilèges, par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour... C'est pour cela que je te demande que le 1er vendredi d'après l'Octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur pour les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. Je te promets que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son amour sur ceux qui lui rendront cet honneur ou qui procureront qu'il lui soit rendu."

Notre-Seigneur lui demanda aussi de le recevoir dans la Sainte Communion aussi souvent que l'obéissance le lui permettrait.

Il lui demanda de lui consacrer le 1er vendredi de chaque mois et lui fit à ce sujet la plus extraordinaire des promesses.

*Deuxième motif.*—Les magnifiques promesses de Notre-Seigneur envers les personnes dévouées à son Cœur.

"Dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, je te promets "que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis neuf mois de suite la grâce "de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs Sacrements, et que mon Cœur "se rendra leui asile assuré à cette heure dernière".

Autres promesses faites par Notre-Seigneur en faveur des personnes dévouées à son Cœur:

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état: je bénirai toutes leurs entreprises.
2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.